

Utiliser la pair-aidance dans son établissement



La pair-aidance c'est quand une personne en situation de handicap utilise son vécu et son expérience pour aider d'autres personnes dans la même situation que lui. Par exemple un pair-aidant en ESAT peut expliquer à un nouveau travailleur ce qu'est un ESAT et à quoi servent les ateliers. Dans un établissement, les professionnels et les pair-aidants peuvent donc aider les personnes accompagnées. Depuis plusieurs années, plusieurs professionnels veulent utiliser la pair-aidance dans leur établissement. Mais c'est important que les professionnels et les pair-aidants réfléchissent ensemble sur :

- > quels sujets les pair-aidants peuvent aider les personnes accompagnées
- > comment les pair-aidants peuvent aider les personnes accompagnées
- > comment les professionnels peuvent aider les pair-aidants



L'ORGANISATION DE LA FORMATION :

- La formation dure 2 jours.
- Dans la formation, il y a 10 personnes maximum.
- Les professionnels de la structure viennent pendant toute la formation.
- Les personnes accompagnées viennent pendant une partie de la formation.
- La formatrice s'appelle Pauline PAYRASTRE.
- Cette formation a lieu dans votre établissement.
- La formation est payée par votre établissement ou un organisme qui paye les formations.
- Tarifs 2026 : **1 080 € à 1 520 €** / jour en intra (tous les prix sont à la page 8).

POURQUOI ?

Cette formation sert à :

- > Comprendre ce qu'est la pair-aidance
- > Comprendre à quoi sert la pair-aidance dans son établissement
- > Réfléchir à ce que l'établissement peut faire pour aider le pair-aidant

DE QUOI VA-T-ON PARLER ?

- > C'est quoi la pair-aidance ?
- > Ça sert à quoi la pair-aidance ?
- > C'est quoi des savoirs expérientiels ?
- > Quelles est la place du professionnel et du pair-aidant ?
- > Comment préparer l'arrivée d'un pair-aidant dans un établissement ?
- > Comment un pair-aidant peut intervenir dans l'établissement ?
- > Comment aider le pair-aidant dans son rôle au quotidien ?
- > Comment choisir un pair-aidant ?

POUR QUI ?

- > Des professionnels accompagnant des personnes en situations de handicap
- > Des personnes accompagnées par un établissement ou un service médico-social

Vous n'avez pas besoin de connaître le sujet pour participer à la formation.

COMMENT ?

- > Le formateur donne des explications
- > Le formateur utilise des documents en facile à lire et à comprendre
- > Le formateur utilise des vidéos, des jeux...
- > Il y a des discussions avec les autres personnes du groupe

Les discussions et les jeux permettent de voir si vous avez compris la formation.